

Un index, des index

Cahiers > Le prix fort

Le 1er janvier 2008 | | 1 messages

L'index que nous connaissons aujourd'hui est né en 1920. Le père de l'index, c'est Joseph Wauters. Joseph Wauters était ministre du travail et de l'industrie. Il était membre du POB. Il a fait de nombreuses réformes en faveur des ouvriers. L'index s'appelait alors « l'indice des prix de détail ». Son but est clair : sauvegarder le pouvoir d'achat des travailleurs grâce à l'indexation automatique des salaires. C'est la liaison des salaires à l'inflation. A l'époque, l'index était une avancée sociale vitale. Les prix augmentaient très vite. L'inflation était très élevée.



Le mazout de chauffage est dans l'index santé. Les carburants, non - Photo : Flémal

Aux débuts de l'index, pourtant, seulement quelques secteurs d'activités ont signé des conventions collectives qui prévoient l'indexation automatique des salaires. Ces secteurs étaient souvent à la pointe de la lutte syndicale : les mines, l'industrie du bois et de l'ameublement, ou encore le secteur du livre. Ce n'est qu'au fur et à mesure que les autres secteurs d'activités ont rejoint le système. Aujourd'hui, tous les secteurs d'activité économique prévoient l'indexation automatique des salaires. Mais la façon dont cette indexation est appliquée est réglée par des conventions collectives. Par contre, c'est une loi qui fixe les règles pour le secteur public.

De nombreuses réformes

Depuis sa création, l'index a connu beaucoup de transformations. Il a été réformé huit fois en tout. Le premier grand changement a eu lieu en 1939, un an avant le début de la deuxième guerre mondiale. Pendant la guerre, l'indice des prix n'a plus été publié. En 1968, année de la troisième réforme, on prévoit de réformer l'index tous les huit ans. La dernière

réforme a eu lieu en 2006. Elle a notamment prévu que le panier des produits témoins serait revu tous les deux ans. L'index doit coller au plus près aux habitudes d'achat des Belges.

Les réformes de l'index tournent le plus souvent autour de deux points principaux. D'une part, on peut revoir la composition du panier de l'index.

Certains produits sont ajoutés. D'autres sont enlevés. Au fil du temps, le panier est passé de 56 produits (et services) témoins, en 1920, à 507 produits subdivisés en 12 catégories, en 2006.

Même si certains produits restent dans l'index, leur poids dans l'achat des ménages peut changer. Et donc leur importance dans le calcul change aussi. C'est ce qu'on appelle la pondération. Par exemple, la pondération de la catégorie « produits alimentaires et boissons » est passée de 21,43% dans l'index de 1998 à 19,23% dans l'index de 2006. Alors que les dépenses liées aux (télé)communications sont passées de 2,23% à 3,66%.

D'autre part, on peut aussi revoir les endroits ou les méthodes utilisées pour relever les prix. Ainsi, jusqu'en 1991, on relevait les prix dans les petits commerces de détail. Depuis la fin des années 80, on relève aussi les prix dans les supermarchés.

La création de nouveaux indices

Mais le véritable bouleversement de l'indice des prix au détail, c'est la création de « l'indice santé » en 1993. La grande différence avec l'index classique : l'index-santé ne tient pas compte de certains produits (le tabac, les boissons alcoolisées, l'essence et le diesel). Depuis 1994, l'augmentation des salaires est liée à l'indice santé.

Les produits retirés du panier connaissent une inflation assez forte. Résultat : l'indice santé colle de moins près à l'inflation. Et les salaires augmentent moins vite qu'avec l'ancien indice. En d'autres termes, le pouvoir d'achat n'est plus aussi bien protégé qu'avant.

OB